



Doc. 13458
09 avril 2014

Eradiquer la pauvreté des enfants en Europe

Amendement¹ n° 2

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 5.3.1, ajouter les mots suivants :

« , y compris à l'aide de prestations sociales à un niveau approprié ».

Déposé par:

FATALIYEVA Sevinj, Azerbaïdjan, GDE
BONET PEROT Sílvia Eloísa, Andorre, SOC
CHERNYSHENKO Igor, Fédération de Russie, GDE
DOBBIN Jim, Royaume-Uni, SOC
KYRIAKIDES Stella, Chypre, PPE/DC
MAURY PASQUIER Liliane, Suisse, SOC
TIMCHENKO Vyacheslav, Fédération de Russie, GDE

1. 2014 - Deuxième partie de session

